

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 FÉVRIER 2016

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,
Monsieur Michel ADAM, Madame Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Madame Marie-Lyse GASTON,
Monsieur Jean-Etienne GAILLAT, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE

❧❧❧

28- MOTION POUR LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS SUR OLORON SAINTE-MARIE, LE HAUT BEARN ET LA SOULE

Les élus municipaux d'Oloron Sainte-Marie expriment le fort attachement du territoire à notre hôpital public de proximité et à sa maternité.

Le Conseil Municipal prend acte avec satisfaction des investissements en cours (plus de 18 millions d'euros) en vue de restructurer et de moderniser notre hôpital de proximité dans les 4 ans qui viennent.

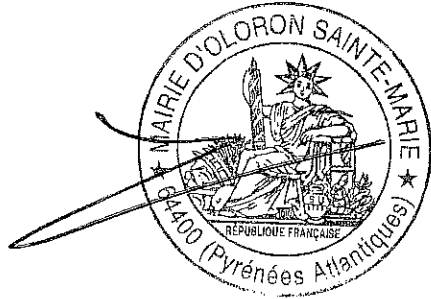
Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DECLARE** vouloir :
- Conserver et élargir une offre de santé de qualité sur Oloron Sainte-Marie, le Haut Béarn et la Soule tant en médecine de « ville » (générale et spécialisée) qu'en chirurgie et médecine hospitalière.

- Maintenir la maternité de l'hôpital public à Oloron Sainte-Marie
- Favoriser les recrutements médicaux nécessaires par une promotion dynamique de l'attractivité du territoire,
- Préserver l'emploi et les conditions de travail dans le secteur de la santé.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 29 février 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 02/03/2016



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

